

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton tenue le 2 décembre 2019 à 19h30 au lieu ordinaire de séances conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard

Étaient absents : M. Pascal Richard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

210-12-2019

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard appuyé par Mme Diane Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption des procès-verbaux des séances du 4 et du 5 novembre 2019;
4. Rapport de l'inspecteur municipal;
5. Embauche d'un chauffeur pour le déneigement;
6. Travaux de réfection d'une partie du rang Ste-Geneviève – Paiement du premier décompte;
7. Réponse de la Municipalité du Village de Roxton Falls suite à la demande d'échange de territoire;
8. Entente de services avec la SPA de Drummondville pour le contrôle animalier et l'application du règlement G-100;
9. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
10. Transfert de soldes impayés dans les mauvaises créances;
11. Résolution concernant le projet de loi 48 sur la fiscalité agricole;
12. Pages spéciales de Noël de Roxton Falls dans le journal La Pensée de Bagot;
13. Adoption de la politique salariale pour l'année 2020;
14. Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

15. Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2020;
16. Résolution concernant le budget supplémentaire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières recyclables pour l'exercice financier 2020;
17. Résolution concernant le budget supplémentaire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières organiques pour l'exercice financier 2020;
18. Prévisions budgétaires 2020 pour l'entretien de la station de pompage du chemin des Chalets;
19. Prévisions budgétaires 2020 du service de gestion des eaux usées de la Municipalité du Village de Roxton Falls;
20. Adoption des prévisions budgétaires 2020 pour la bibliothèque de Roxton Falls;
21. Adoption des prévisions budgétaires 2020 pour les Loisirs de Roxton Falls;
22. Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls;
23. Adoption des prévisions budgétaires 2020 du Service de premiers répondants de Roxton Falls;
24. Adoption des prévisions budgétaires 2020 pour la Régie intermunicipale de Roxton;
25. Régie intermunicipale de Roxton - Quote-part supplémentaire à verser pour la préparation à un sinistre;
26. Offre de services pour l'entretien ménager pour l'année 2020;
27. Offre de services pour la gestion des archives pour l'année 2020;
28. Adhésion annuelle 2020 à Québec municipal;
29. Liste des comptes;
30. Divers :
 - 30.1. Mandat à WSP Canada inc. pour la préparation des plans et devis pour le pavage du 5^{ème} Rang sur 1400 mètres;
 - 30.2. Présentation de la programmation de travaux pour la TECQ 2019-2024;
31. Rapport des comités;
32. Correspondance;
33. Questions de l'assemblée;
34. Levée de l'assemblée.

Adoptée

211-12-2019

3. **Adoption des procès-verbaux des séances du 4 et du 5 novembre 2019**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 4 et du 5 novembre 2019;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux tel que rédigés.

Adoptée

212-12-2019

4. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé.

Adoptée

213-12-2019

5. **Embauche d'un chauffeur pour le déneigement**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche d'un deuxième chauffeur de camion pour assurer le déneigement des chemins d'hiver;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard
appuyé par M. Bernard Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'embauche de Monsieur Paul-André Massé à titre de chauffeur pour le service de déneigement des chemins d'hiver remplaçant au besoin.

Adoptée

214-12-2019

6. **Travaux de réfection d'une partie du rang Ste-Geneviève – Paiement du premier décompte**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de pavage d'une partie du rang Ste-Geneviève ont été complétés le 30 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE M. Marc-Olivier Jutras a transmis les directives de paiement en un seul décompte, soit un décompte au montant de 222 792.88 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard
appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement du premier décompte au montant de 222 792.88 \$.

Adoptée

7. **Réponse de la Municipalité du Village de Roxton Falls suite à la demande d'échange de territoire**

La Municipalité du Village de Roxton Falls a refusé de la proposition d'échange.

215-12-2019

8. **Entente de services avec la SPA de Drummondville pour le contrôle animalier et l'application du règlement G-100**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut conclure des ententes avec toute personne ou organisme pour faire appliquer le règlement municipal concernant les animaux et percevoir le coût des licences;

CONSIDÉRANT QUE la S.P.A.D est un organisme sans but lucratif voué à la protection des animaux qui offre un service de contrôle et protection des animaux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la municipalité d'exercer un contrôle sur les animaux se trouvant sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la SPA de Drummondville accepte de desservir le territoire du Canton de Roxton et que leur offre de service pour l'année 2020 est la suivante :

Récupération des animaux errants, application du règlement sur les animaux et gestion des plaintes de nuisance. Service disponible 24h/24h. Tarif de 3,60\$/habitant (selon le décret de populatio:1093 habitants) : 3 934.80 \$ plus taxes payable en 2 versements de 1 967.40 \$ plus taxes.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers de conclure une entente avec la SPA de Drummondville pour l'année 2020. Que

M. Stéphane Beauchemin, maire et Mme Caroline Choquette, directrice générale soient autorisés à signer les documents à intervenir

Adoptée

216-12-2019

9. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

217-12-2019

10. **Transfert de soldes impayés dans les mauvaises créances**

CONSIDÉRANT QUE lors de la réforme cadastrale de 2009 des portions de terrain n'ont pas été traitées;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de ces terrains sont décédés ou intraquables;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers de transférer aux mauvaises créances une partie des taxes échues pour les propriétés suivantes :

<u>Matricule</u>	<u>Montant de taxes</u>
7543-32-6690	634.55\$
7746-92-0298	706.22\$
8346-82-9927	220.07\$

Adoptée

218-12-2019

12. **Pages spéciales de Noël de Roxton Falls dans le journal La Pensée de Bagot**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers de réserver un espace dans les pages spéciales de Noël de Roxton dans le journal La Pensée de Bagot au coût de 200 \$.

Adoptée

219-12-2019

13. **Adoption de la politique salariale pour l'année 2020**

Il est proposé par M. Bernard Bédard

Appuyé par M. François Légaré

Et résolu à l'unanimité des conseiller d'adopter la politique salariale pour l'année 2020.

Que M. Stéphane Beauchemin, maire et Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer la politique salariale.

Adoptée

220-12-2019

14. **Fermeture du bureau municipale pour la période des Fêtes**

Il est proposé par Mme Diane Ferland

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à l'occasion de la période des Fêtes le bureau municipal soit fermé à partir du 20 décembre 2019 à midi jusqu'au 5 janvier 2020 inclusivement.

Adoptée

221-12-2019

15. **Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité ce qui suit :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront selon les dates énumérées ci-dessous à 19h30 :

- ✓ Lundi 13 janvier 2020;
- ✓ Lundi 3 février 2020;
- ✓ Mardi 10 mars 2020;
- ✓ Lundi 6 avril 2020;
- ✓ Lundi 4 mai 2020;
- ✓ Lundi 1^{er} juin 2020;
- ✓ Lundi 6 juillet 2020;
- ✓ Lundi 3 août 2020;
- ✓ Mardi 8 septembre 2020;
- ✓ Lundi 5 octobre 2020;
- ✓ Lundi 2 novembre 2020;
- ✓ Lundi 7 décembre 2020.

Adoptée

222-12-2019

16. **Résolution concernant le budget supplémentaire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières recyclables pour l'exercice financier 2020**

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a adopté un budget supplémentaire relatif au traitement des matières recyclables pour l'exercice financier 2020 et nous l'a transmis pour adoption;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget supplémentaire relatif au traitement des matières recyclables déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice 2020, tel que soumis copie dudit budget supplémentaire étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée

223-12-2019

17. **Résolution concernant le budget supplémentaire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières organiques pour l'exercice financier 2020**

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a adopté un budget supplémentaire relatif au traitement des matières organiques pour l'exercice financier 2020 et nous l'a transmis pour adoption;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation prévu à ce budget supplémentaire découle du fait que la Ville de Saint-Hyacinthe demande à la RIAM de verser un montant supplémentaire pour couvrir les frais engendrés par le transport des matières organiques vers un site de compostage;

CONSIDÉRANT QUE les matières contenus dans les bacs de matières organiques sont transportés vers un site de compostage vu la piètre qualité du contenu des bacs;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière de 53,6 M\$ a été versée par les gouvernements à la Ville de St-Hyacinthe pour y traiter, entre autres, le contenu des bacs de matières organiques provenant des municipalités membres de la Régie d'Acton et des Maskoutains;

CONSIDÉRANT QUE la RIAM et la Ville de St-Hyacinthe avaient signé, en 2014, un contrat d'une durée de 10 ans pour le traitement des matières organiques;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser le budget supplémentaire relatif au traitement des matières organiques approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice 2020, tel que soumis copie dudit budget supplémentaire étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée

224-12-2019

18. **Prévisions budgétaires 2020 pour l'entretien de la station de pompage du chemin des Chalets**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2020 d'entretien et d'exploitation de la station de pompage et du réseau d'égout du chemin des Chalets;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions sont présentées à la Municipalité du Village de Roxton Falls puisque cinq résidences de leur territoire sont desservies par le réseau du chemin des Chalets;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver ces prévisions budgétaires.

Adoptée

225-12-2019

19. **Prévisions budgétaires 2020 du service de gestion des eaux usées de la Municipalité du Village de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE tel que prévu à l'entente relative à la fourniture du service de gestion des eaux usées, le Village de Roxton Falls a présenté le budget pour l'année 2020 pour le service de gestion des eaux usées et que la contribution totale à verser pour l'année 2020 est de 3 167.93 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland

appuyé par M. Stéphane Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2020 présentées par la Municipalité du Village de Roxton Falls et ce, conditionnellement à l'approbation de ces prévisions par le conseil de cette dite municipalité.

Adoptée

226-12-2019

20. **Adoption des prévisions budgétaires 2020 pour la bibliothèque de Roxton Falls**

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers de prévoir au budget de l'année 2020 la somme de 19 135.81 \$ pour la Bibliothèque de Roxton Falls.
Que ces sommes sont attribuées pour les fins suivantes :

Achat de livres et de matériel :	3 000 \$
Frais de déplacement :	500 \$
Papeterie	400 \$
Licence Biblioneth	824.84 \$
Salaire :	14 410.97 \$

Que la Municipalité du Village de Roxton Falls devra verser la somme de 7 205.48 \$ pour compenser la moitié des frais reliés au salaire des préposées à la bibliothèque.

Adoptée

227-12-2019

21. **Adoption des prévisions budgétaires 2020 pour les Loisirs de Roxton Falls**

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Stéphane Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers de prévoir la somme de 24 000 \$ au budget de l'année 2020 pour les Loisirs de Roxton Falls.

Adoptée

228-12-2019

22. **Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires présentées par la Régie intermunicipale de protection des incendies de Roxton Falls pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QU'un budget total de 210 550 \$ est prévu pour l'année 2020 que la quote-part des deux municipalités s'établit à 89 593 \$ chacune;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Stéphane Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2020 telles que présentées.

Adoptée

229-12-2019

23. **Adoption des prévisions budgétaires 2020 du Service de premiers répondants de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires du Service des premiers répondants;

CONSIDÉRANT QUE le coût par habitant pour le budget 2020 est établi à 12,9729\$ et que la contribution annuelle est de 15 597,31 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires 2020 pour le Service des premiers répondants présentées par la Municipalité du Village de Roxton Falls.

Adoptée

230-12-2019

24. **Adoption des prévisions budgétaires 2020 pour la Régie intermunicipale de Roxton**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de Roxton pour l'année 2020 et que la contribution de chaque municipalité s'élève à 29 190 \$ (Quote-part spéciale : 15 000\$ + 14 190\$ budget régulier);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2020 de la Régie intermunicipale de Roxton.

Adoptée

231-12-2019

25. **Régie intermunicipale de Roxton – Quote-part supplémentaire à verser pour la préparation à un sinistre en 2020**

CONSIDÉRANT QUE le plan de mesures d'urgence prévoit que le centre communautaire serait utilisé à titre de centre d'hébergement temporaire pour les personnes sinistrées;

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire appartient à la Régie intermunicipale de Roxton;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Stéphane Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de verser une quote-part supplémentaire de 15 000 \$ à la Régie intermunicipale de Roxton pour la préparation à un sinistre. Qu'une partie de cette somme proviendra de la subvention versée par l'Agence 911.

Adoptée

232-12-2019

26. **Offre de services pour l'entretien ménager pour l'année 2020**

CONSIDÉRANT QUE Mme Cécile Duval a déposé son offre de service pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville pour l'année 2020 au coût de 3 650 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir l'offre de service de Mme Cécile Duval pour l'année 2020. Que M. Stéphane Beauchemin, maire et Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer le contrat à intervenir.

Adoptée

233-12-2019

27. **Offre de services pour la gestion des archives pour l'année 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de l'entreprise HB archiviste pour la gestion des archives en 2020 s'élève à 1 100.27 \$ taxes en sus;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

appuyé par M. Bernard Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de HB archivistes et que de prévoir la somme mentionnée précédemment au budget de l'année 2020.

Adoptée

234-12-2019

28. **Adhésion annuelle 2020 à Québec municipal**

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au portail Québec municipal pour l'année 2020.

Adoptée

235-12-2019

29. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Stéphane Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 152 075.02 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

236-12-2019

30.1 **Mandat à WSP Canada inc. pour la préparation des plans et devis pour le pavage du 5^{ème} Rang sur 1400 mètres**

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater WSP Canada inc.
pour la préparation des plans et devis nécessaires pour les travaux de
rechargement et pavage du 5^{ème} Rang sur 1 400 mètres.

Adoptée

237-12-2019

30.2 **Présentation de la programmation de travaux pour la TECQ 2019-2024**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres , hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'habitation de la programmation de travaux version no. 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera

apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée

32. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous pris connaissance de la correspondance qui a été mise à leur disposition.

238-12-2019

34. **Ajournement de l'assemblée**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit ajournée à 20 h 37 pour être reprise le 10 décembre 2019 à 18h45.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.